

**Déclaration des organisations syndicales au CHS Central du 15  
octobre 2008 sur la délocalisation du siège de l'INRAP**

Les membres des organisations syndicales siégeant au comité d'hygiène et sécurité central de l'INRAP tiennent à exprimer leur solidarité envers les agents du siège et leur profond désaccord quant au projet de délocalisation du siège à Reims annoncé par le ministère au Comité Technique Paritaire Ministériel du 10 octobre 2008.

Les conséquences d'une délocalisation du siège d'un établissement encore en cours de construction ébranleraient ses fondations fragiles et les personnels du siège ne peuvent pas servir de variable d'ajustement d'une politique irréfléchie et purement arithmétique.

Ce projet désastreux vise à démembrer l'INRAP en explosant la vie professionnelle, personnelle et familiale des agents du siège.

Cette délocalisation aboutirait à une casse sociale sans précédent et une perte de savoir faire avec un renouvellement très important des agents.

Dans le domaine qui nous occupe aujourd'hui, l'hygiène, la sécurité et la santé des agents, nos préoccupations sont tournées vers les conséquences sur les risques psycho-sociaux qu'entraînerait une telle mesure.

De nombreux dossiers importants restent à se mettre en place pour se doter d'une politique de prévention ambitieuse afin d'améliorer les conditions de travail de tous les agents et nécessitent un pilotage fort du siège pour leurs aboutissements et leurs suivis.

Tout retard supplémentaire en raison des phases de déménagement et d'aménagement qui paralyseront le travail de l'INRAP et de ces instances entrainera de nouvelles dégradations des conditions de travail de la totalité des agents.

Nous demandons donc au Ministère de la Culture en tant qu'agent mais aussi en tant que représentant au comité hygiène et sécurité central de l'INRAP de revenir sur cette décision arbitraire aux conséquences désastreuses pour les agents de notre établissement.